



HAL
open science

Energies renouvelables et territoire : nouveaux accès, nouveaux potentiels

Olivier Labussiere

► **To cite this version:**

Olivier Labussiere. Energies renouvelables et territoire : nouveaux accès, nouveaux potentiels. Rémy Mosseri et Catherine Jeandel. L'énergie à découvert, CNRS Edition, pp.286-287, 2013. halshs-00805803

HAL Id: halshs-00805803

<https://shs.hal.science/halshs-00805803>

Submitted on 28 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Labussière Olivier (2013) Energies renouvelables et territoire : nouveaux accès, nouveaux potentiels, in L'énergie à découvert, sous la dir de Rémy Mosseri et Catherine Jeandel, Paris : CNRS Editions, p. 286-287.

Olivier Labussière

Maître de conférences en géographie et aménagement

Laboratoire PACTE, Grenoble

Energies renouvelables et territoire : nouveaux accès, nouveaux potentiels

La transition énergétique contemporaine est sous-tendue par une diversité de scénarios (EREC-Greenpeace, AIE, Negawatt...) qui proposent des visions de futurs énergétiques. Ces visions s'adosent à des trajectoires technologiques qui font largement appel aux énergies renouvelables et dont le potentiel de déploiement, quantifié, suggère d'importantes mutations sociétales et territoriales. En revanche, ces visions décrivent fort peu l'ampleur de ces dernières alors même que leur développement reste tributaire d'un entrelacs de dimensions économiques, sociales et géographiques. Une réflexion sur les énergies renouvelables et le territoire reste donc à conduire, à commencer par un retour critique sur quelques unes des difficultés problématiques qui la sous-tendent.

Territoires de l'énergie : écueils et jalons problématiques

Une première difficulté réside dans la confusion entre l'espace du gisement et le territoire. Si le cas des énergies fossiles conduit à raisonner sur le gisement comme un stock fini, constitué de réserves distribuées dans l'espace, le développement des énergies renouvelables renvoie à des gisements davantage multiformes (vent, soleil, marées, etc.) et quelques fois spatialement dilués, et dont l'intensité est variable dans le temps. Cette nouvelle donne conduit à une exploration intensive de vastes espaces jusque là sans infrastructures majeures, selon un cadrage économique qui intensifie ces explorations sur les secteurs les mieux dotés, et donc les plus rentables, réduisant en cela le territoire à un espace-support.

Une deuxième difficulté consiste, par la méconnaissance des dynamiques d'un territoire, à réduire celui-ci à une question locale. La transition énergétique est un processus composé d'une pluralité d'échelles. Elle relève autant de la dérégulation du marché de l'énergie au niveau européen, de l'adoption d'outils économiques par les Etats que d'initiatives locales. Les cadrages adoptés à chacune de ces échelles ne disparaissent pas lors de la mise en oeuvre d'un projet, ils prennent des formes concrètes, voire investissent les territoires comme une scène sur laquelle se pose *in fine* la

question de leur mise en cohérence. De ce point de vue, il est commode de réduire les oppositions locales à des projets d'énergies renouvelables à des luttes « localistes », consacrées à la défense d'intérêts privés. S'opposer à un projet, c'est tout autant interroger le troisième paquet énergétique européen – c'est-à-dire la libéralisation progressive des marchés de l'électricité et du gaz et la mise en place d'un marché intérieur de l'énergie en Europe, une politique énergétique nationale qu'un mode de participation du public.

Une troisième difficulté consiste à célébrer la transition énergétique en cours comme la revanche des territoires ; comme si le développement de technologies ayant un caractère décentralisé fondait l'opportunité d'une gouvernance territoriale de l'énergie. Dans le cas français, l'exemple de l'éolien nous montre que cela ne va pas de soi : les collectivités locales manquent de capacités d'expertise pour suivre les projets dont elles sont parties prenantes. Elles se trouvent face à des développeurs privés que les incitations économiques de l'Etat mettent en position de force. Pour sa part, l'Etat joue un rôle crucial dans l'autorisation administrative des projets mais il reste en retrait quant à leurs modalités de mise en politique. Si une forme de décentralisation énergétique émerge, elle a peu à voir avec la délégation de pouvoirs, de compétences et de moyens donnant aux territoires une liberté d'action. Elle se joue davantage au carrefour du marché, des politiques publiques et des territoires, ces derniers se trouvant bien souvent mis en concurrence pour la quantité et la qualité de leurs ressources.

Organiser l'accès à de nouvelles énergies

Ces trois difficultés invitent à reposer la question du territoire autrement que sous des formes pré-constituées et simples (l'espace du gisement, l'échelle locale, la gouvernance courante) car les nouvelles technologies de l'énergie, si compactes soient-elles, déploient autour d'elles des enjeux de grande ampleur liés à leur caractère industriel, à leurs instruments de mise sur le marché ou encore à leurs incidences sur l'environnement. En cela, la transition en cours si elle constitue une occasion de renouvellement de nos modes d'accès à l'énergie interroge quant aux conditions de formation de nouveaux potentiels énergétiques territorialisés.

La réflexion élaborée en géographie économique et politique par Jean Gottmann (1952) autour de la « faculté d'accès » des sociétés trouve ici toute sa valeur. En définissant l'espace géographique comme l'espace accessible aux hommes, cet auteur établit un lien entre un espace concret, composé d'une diversité de milieux (marin, sous-terrain, aérien,...), et les capacités d'organisation des sociétés pour les investir. Dès lors la question de l'accès ne se réduit ni à l'exploitation de ressources supposées existantes, ni à la génération d'un potentiel ex-nihilo par la simple mobilisation de moyens techniques. Elle ouvre une problématique globale et systémique de renouvellement de nos rapports

à l'espace géographique sous-tendue par des dimensions techniques, économiques, juridiques et politiques.

Ceci invite à étudier des processus fragiles d'émergence de collectifs sociotechniques dont les formes d'organisation configurent l'accès à de nouvelles énergies autant qu'ils participent à en construire et à en dimensionner le potentiel. Ces collectifs, au-delà de la dimension quantitative du potentiel généré, peuvent être porteurs d'inégalités ou maintenir le public à distance. L'enjeu de la transition énergétique est d'explorer les voies de passage entre des visions de futurs énergétiques technocentrés et des collectifs sociotechniques plus ou moins soutenables en ce qu'ils ignorent ou prennent appui sur des organisations socio-spatiales héritées, en ce qu'ils organisent ou non la réversibilité des milieux qu'ils investissent parfois de façon transitoire (i.e. l'enjeu du démantèlement des parcs éoliens).

Dans cette perspective, les sciences sociales ont un rôle à jouer. Elles peuvent éclairer l'ajustement de la forme des objets techniques au milieu auquel ils sont destinés, à l'image de l'organisation d'un marché précoce du solaire en Polynésie (Akrich, 1988) ou encore suivre le renouvellement des normes de protection des oiseaux par les ornithologues pour ouvrir une négociation sur l'installation d'éoliennes dans un couloir migratoire international (Nadaï et Labussière, 2010).

Références bibliographiques

Akrich Madeleine (1988) La recherche pour l'innovation ou l'innovation pour la recherche ? Le développement du photovoltaïque en Polynésie. *Culture Technique*, 18 : 318-329.

Gottmann Jean (1952) *La politique des Etats et leur géographie*. Paris : Armand Colin.

Nadaï Alain et Labussière Olivier (2010). Birds, wind and the making of wind-power landscapes in Aude, Southern France. *Landscape Research*, 35(2): 209-233.

Glossaire

« Troisième paquet énergétique européen » : Le marché intérieur de l'énergie en Europe a fait l'objet de plusieurs « paquets législatifs », c'est-à-dire de directives et de règlements successifs, fixant les conditions d'une libéralisation des secteurs de l'électricité (dès 1997) et du gaz (dès 2000). Le troisième paquet énergie est adopté le 13 juillet 2009. Il est à mettre en perspective avec le paquet « climat-énergie », dont les directives et les décisions adoptées le 23 avril 2009 marquent une évolution notable de la politique européenne d'une approche sectorielle à une approche plus intégrée de ces enjeux.